

Fortifications Vauban - Rénovation et mise en valeur - Programme pluriannuel

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon, ainsi que 14 autres sites, préparent un dossier pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de l'oeuvre de Vauban.

Cette candidature est inscrite depuis le 31 janvier 2006 sur la liste indicative de l'Etat français au titre de «l'Oeuvre de Vauban», et l'association des villes «Réseau des Sites Majeurs de Vauban» présentera le dossier de candidature finalisé en octobre 2006 pour une proposition espérée par l'Etat français auprès de l'UNESCO en janvier 2007. Si ce calendrier est respecté, les inspecteurs de l'ICOMOS visiteraient alors tous les sites candidats au cours de l'année 2007.

Nicolas FAUCHERRE, Professeur des Universités et expert en castellologie, a contribué à établir les listes des sites pouvant être candidats au patrimoine de l'UNESCO, et accompagne les villes par une expertise régulière du patrimoine existant.

Si Besançon, chef de file de ce projet d'inscription, a su faire avancer ce dossier aussi rapidement, la Ville a maintenant un effort à fournir pour mettre en valeur la totalité de ce patrimoine et en particulier l'enceinte fortifiée des berges du Doubs ainsi que celle de Battant.

L'impact visuel de tous les éléments Vauban est très fort à Besançon. En effet, l'enceinte urbaine est visible aussi bien depuis le chemin de halage que depuis l'autre rive du Doubs ; elle est également facilement accessible à pied, proche du centre-ville et des parkings. L'enceinte de Battant est au milieu d'axes de circulation (avenue Edgar Faure, avenue Siffert) et d'aires de stationnement (Arènes, Battant).

Les entrées de ville sont fortement marquées : à Tarragnoz par la porte Notre Dame et ses courtines, à Rivotte par la tour bastionnée et le bastion de part et d'autre de l'avenue Gaulard, la porte Rivotte et la porte Taillée, à Battant par les courtines d'Arènes et le glacis le long de la rocade jusqu'à la tour de la Pelote.

Le patrimoine Vauban fait partie du quotidien du Bisontin, celui-ci le côtoie tous les jours, circule et se gare au pied des courtines, se promène sur les quais et les chemins de halage. Redonner à ces éléments leur place dans le paysage urbain devrait déclencher un nouveau regard, une curiosité et un intérêt pour la beauté de la ville et la richesse de son histoire.

Un inventaire exhaustif de l'ensemble de notre patrimoine Vauban a été effectué par la mission Patrimoine. On peut considérer qu'il se répartit en trois grands ensembles : la citadelle, l'enceinte urbaine de la boucle et ses tours bastionnées, l'enceinte de Battant avec le fort Griffon.

Cet inventaire a été complété par une grille d'analyse portant sur tous les éléments nécessaires à la mise en valeur de ce patrimoine. Un projet d'utilisation culturelle, touristique et commercial a été ébauché en liaison avec la mission Tourisme. L'Office du Tourisme et des Congrès a, par ailleurs, présenté les différentes étapes d'un circuit touristique ainsi que les aménagements à y apporter. Tous ces éléments ont été utilisés pour la rédaction des fiches composant le cahier des charges.

Le cahier des charges porte sur les éléments patrimoniaux suivants :

- l'enceinte urbaine et ses tours bastionnées
- l'enceinte de Battant
- les tours du Moyen-Age
- les portes anciennes de la Ville.

L'objectif du cahier des charges est de programmer un plan de mise en valeur à court, moyen et long terme. Dans un premier temps, l'accent a été mis sur le court terme (2007) en raison de la forte probabilité de la venue des experts UNESCO et des commémorations du tricentenaire durant lesquelles un coup de projecteur médiatique sera nécessairement donné sur les fortifications Vauban à Besançon.

Les objectifs :

- la conservation des monuments (une bonne prévention coûte moins cher qu'une rénovation lourde) et la mise en valeur par la création d'un paysage nocturne grâce à une mise en lumière,
- la réappropriation du patrimoine par le public par la mise en place d'actions pédagogiques (par exemple expliquer le rôle des glacis) et l'ouverture au public de quelques tours bastionnées.

Les actions s'orientent selon 3 axes :

- La mise en vue
- La mise en valeur
- La mise en visite

Les priorités

1 - élaboration d'un programme d'aménagement paysager et patrimonial en collaboration avec les services concernés (Patrimoine, Espaces Verts, Urbanisme, Tourisme, Bâtiments, Maîtrise de l'Énergie).

Chaque site fera l'objet d'une étude particulière (situation, état des lieux, dévégétalisation, rénovation, utilisation...) dans le but de proposer les actions à entreprendre pour une mise en valeur appropriée à chacun des éléments fortifiés par Vauban.

2 - mise en lumière de l'enceinte urbaine et des tours de Tarragnoz à Rivotte

3 - ouverture au public de 3 tours : Chamars (la mieux conservée), Cordeliers (conforme à ce que Vauban en a fait) et Rivotte.

Les actions 2006 porteront principalement sur une dévégétalisation des enceintes urbaines et de Battant, des tours bastionnées, du glacis Nord et du glacis de la Citadelle. Des chantiers peuvent être mis en place dès l'automne. Pour réaliser l'ensemble de ces travaux, un crédit exceptionnel de 100 000 € est nécessaire.

Les actions 2007 pourraient porter sur les points suivants :

- mise en lumière de l'ensemble de l'enceinte urbaine et des tours bastionnées (une partie de l'enceinte est déjà en lumière)
- ouverture partielle au public pour visite accompagnée de 3 tours (Chamars, Cordeliers, Rivotte)
- ouverture partielle au public pour visite accompagnée de la Communication 110 à la Citadelle
- ouverture du corps de garde de Chamars pour installer un point accueil et information pour les autocaristes et touristes.

2008 - 2020 : Un programme pluriannuel de rénovation et mise en valeur sera proposé et porterait sur les axes suivants :

- une mise en activité (culturelle, touristique, commerciale) des 3 tours (Chamars, Cordeliers, Rivotte)
- ouverture complète de la Communication 110 et d'autres circuits (souterrains notamment) à la Citadelle
- rénovation des remparts de la rive gauche du Doubs

- rénovation des remparts extérieurs de la boucle (glacis, Arènes, Battant, Charmont)
- aménagement paysager du secteur porte de Charmont à la tour de la Pelote
- poursuite des travaux de restauration à la Citadelle.

Ce programme de rénovation devra, pour peser fortement dans la décision finale de l'UNESCO, refléter une réelle volonté de valoriser ce patrimoine prestigieux.

L'inscription de Besançon, au titre de «l'oeuvre de Vauban» sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO apportera une forte valeur ajoutée et un dynamisme économique important (pour exemple les villes du Havre et d'Arras, ont reçu dans les mois suivant leur inscription plus de 30 % de touristes supplémentaires).

L'ensemble du patrimoine historique de Besançon (plus grand secteur sauvegardé de France), doit être un atout majeur pour le rayonnement de la ville pour les années à venir.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider le principe de la mise en place d'un programme pluriannuel de rénovation et mise en valeur des fortifications Vauban avec l'inscription dès 2007 de moyens à faire figurer au PPI

- d'affecter un crédit exceptionnel de 100 000 € à la Direction des Espaces Verts pour la réalisation des chantiers de dévégétalisation dès cet automne. Ce crédit sera inscrit sur l'imputation 23.823.2312.6002.34000, abondée par transfert depuis les dépenses imprévues inscrites au chapitre 020.020.20200.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 5 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 30 juin 2006.